

**AVIS DES SOCIETES**

**ETATS FINANCIERS INTERMEDIAIRES**

**BANQUE INTERNATIONALE ARABE DE TUNISIE**

**-BIAT-**

Siège social : 70-72, avenue Habib Bourguiba Tunis

La Banque Internationale Arabe de Tunisie publie ci-dessous, ses états financiers intermédiaires arrêtés au 30 juin 2024. Ces états sont accompagnés de l'avis des commissaires aux comptes, Mr Mohamed Lassaad BORJI et Mr Chérif BEN ZINA.

## BILAN

Arrêté au 30 juin 2024

(En milliers de DT)

	Note	30/06/2024	30/06/2023	31/12/2023
<b><u>ACTIFS</u></b>				
Caisse et avoirs auprès de la BCT, CCP et TGT	III-1	742 631	493 558	330 819
Créances sur les établissements bancaires et financiers	III-2	3 837 638	3 795 799	4 673 638
Créances sur la clientèle	III-3	12 233 729	11 994 719	12 442 378
Portefeuille-titres commercial	III-4	26 048	30 394	25 637
Portefeuille d'investissement	III-5	5 119 728	4 431 611	4 649 470
Valeurs immobilisées	III-6	355 745	291 537	338 203
Autres actifs (*)	III-7	525 768	508 406	484 381
<b>Total des actifs (*)</b>		<b>22 841 287</b>	<b>21 546 024</b>	<b>22 944 526</b>
<b><u>PASSIFS</u></b>				
Banque Centrale et CCP	IV-1	777	1 466	3 951
Dépôts et avoirs des établissements bancaires et financiers	IV-2	273 552	538 686	543 666
Dépôts et avoirs de la clientèle	IV-3	18 958 491	17 655 955	18 802 457
Emprunts et ressources spéciales	IV-4	844 563	742 071	859 806
Autres passifs (*)	IV-5	675 905	638 031	652 526
<b>Total des passifs (*)</b>		<b>20 753 288</b>	<b>19 576 209</b>	<b>20 862 406</b>
<b><u>CAPITAUX PROPRES</u></b>				
Capital		178 500	178 500	178 500
Réserves		1 254 697	1 254 127	1 254 361
Autres capitaux propres		3	3	3
Résultats reportés		435 056	317 812	317 812
Résultat de la période (*)		219 743	219 373	331 444
<b>Total des capitaux propres (*)</b>	<b>V</b>	<b>2 087 999</b>	<b>1 969 815</b>	<b>2 082 120</b>
<b>Total des capitaux propres et passifs (*)</b>		<b>22 841 287</b>	<b>21 546 024</b>	<b>22 944 526</b>

(\*) Données comparatives au 30 juin 2023 retraitées en proforma pour les besoins de comparabilité (Pour de plus amples détails, se référer à la note "II-7. Retraitements des rubriques des états financiers").

## ETAT DES ENGAGEMENTS HORS BILAN

Arrêté au 30 juin 2024

(En milliers de DT)

	30/06/2024	30/06/2023	31/12/2023
<b><u>PASSIFS EVENTUELS</u></b>			
<b>Cautions, avals et autres garanties données</b>	<b>2 677 316</b>	<b>2 266 591</b>	<b>2 342 393</b>
a- En faveur d'établissements bancaires et financiers	635 175	304 161	284 461
b- En faveur de la clientèle	2 042 141	1 962 430	2 057 932
<b>Crédits documentaires</b>	<b>819 421</b>	<b>899 571</b>	<b>899 073</b>
a- En faveur de la clientèle	761 524	860 694	807 217
b- Autres	57 897	38 877	91 856
<b>Total des passifs éventuels</b>	<b>3 496 737</b>	<b>3 166 162</b>	<b>3 241 466</b>
<b><u>ENGAGEMENTS DONNES</u></b>			
<b>Engagements de financements donnés</b>	<b>1 624 244</b>	<b>1 368 543</b>	<b>1 285 419</b>
En faveur de la clientèle	1 624 244	1 368 543	1 285 419
<b>Engagements sur titres</b>	<b>903</b>	<b>2 903</b>	<b>903</b>
Participation non libérées	903	2 903	903
<b>Total des engagements donnés</b>	<b>1 625 147</b>	<b>1 371 446</b>	<b>1 286 322</b>
<b><u>ENGAGEMENTS REÇUS</u></b>			
<b>Garanties reçues</b>	<b>5 117 192</b>	<b>4 935 130</b>	<b>5 316 694</b>
VI-1			
<b>Total des engagements reçus</b>	<b>5 117 192</b>	<b>4 935 130</b>	<b>5 316 694</b>

## ETAT DE RESULTAT

Période du 1<sup>er</sup> janvier au 30 juin 2024

(En milliers de DT)

	Note	1 <sup>er</sup> Semestre 2024	1 <sup>er</sup> Semestre 2023	Exercice 2023
<b>PRODUITS D'EXPLOITATION BANCAIRE</b>				
Intérêts et revenus assimilés	VII-1-1	733 095	678 107	1 412 716
Commissions (en produits)	VII-1-2	136 083	124 643	260 511
Gains sur portefeuille-titres commercial et opérations financières	VII-1-3	81 615	96 119	187 466
Revenus du portefeuille d'investissement	VII-1-4	176 139	157 739	295 765
<b>Total des produits d'exploitation bancaire</b>	<b>VII-1</b>	<b>1 126 932</b>	<b>1 056 608</b>	<b>2 156 458</b>
<b>CHARGES D'EXPLOITATION BANCAIRE</b>				
Intérêts encourus et charges assimilées	VII-2-1	(402 520)	(361 953)	(753 041)
Commissions encourues	VII-2-2	(2 268)	(2 441)	(6 545)
<b>Total des charges d'exploitation bancaire</b>		<b>(404 788)</b>	<b>(364 394)</b>	<b>(759 586)</b>
<b>Produit Net Bancaire</b>		<b>722 144</b>	<b>692 214</b>	<b>1 396 872</b>
Dotations aux provisions et résultat des corrections de valeurs sur créances, hors bilan et passif	VII-3	(25 127)	(64 625)	(235 779)
Dotations aux provisions et résultat des corrections de valeurs sur portefeuille d'investissement	VII-4	(13 924)	(7 950)	(18 783)
Autres produits d'exploitation	VII-5	6 302	6 173	12 692
Frais de personnel (*)	VII-6	(172 373)	(150 973)	(296 871)
Charges générales d'exploitation (*)	VII-7	(109 961)	(103 069)	(219 753)
Dotations aux amortissements et aux provisions sur immobilisations	VII-8	(21 614)	(21 852)	(47 677)
<b>Résultat d'exploitation (*)</b>		<b>385 447</b>	<b>349 918</b>	<b>590 701</b>
Solde en gain/perte provenant des autres éléments ordinaires		(1 138)	-	-
Impôt sur les bénéfices (*)	VII-9	(164 566)	(130 545)	(259 257)
<b>Résultat des activités ordinaires (*)</b>		<b>219 743</b>	<b>219 373</b>	<b>331 444</b>
Solde en gain/perte provenant des autres éléments extraordinaires		-	-	-
<b>Résultat net de la période (*)</b>		<b>219 743</b>	<b>219 373</b>	<b>331 444</b>
Modification comptable affectant le résultat reporté		-	-	-
<b>Résultat net de la période après modifications comptables (*)</b>		<b>219 743</b>	<b>219 373</b>	<b>331 444</b>

(\*) Données comparatives au 30 juin 2023 retraitées en proforma pour les besoins de comparabilité (Pour de plus amples détails, se référer à la note "II-7. Retraitements des rubriques des états financiers").

## ETAT DE FLUX DE TRESORERIE

Période du 1<sup>er</sup> janvier au 30 juin 2024

(En milliers de DT)

	Note	1 <sup>er</sup> Semestre 2024	1 <sup>er</sup> Semestre 2023	Exercice 2023
<b><u>ACTIVITE D'EXPLOITATION</u></b>				
Produits d'exploitation bancaire encaissés (hors revenu du portefeuille d'investissement)		928 655	889 821	1 891 555
Charges d'exploitation bancaire décaissées		(373 619)	(322 434)	(720 378)
Dépôts / Retraits de dépôts auprès d'autres établissements bancaires et financiers		299 002	(230 983)	(1 272 897)
Prêts et avances / Remboursement prêts et avances accordés à la clientèle		183 111	203 249	(425 877)
Dépôts / Retraits de dépôts auprès de la clientèle		141 829	532 654	1 703 051
Sommes versées au personnel et créiteurs divers		(307 731)	(258 611)	(494 648)
Autres flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation		52 736	57 856	35 529
Impôts sur les sociétés		(172 773)	(174 889)	(274 240)
<b>Flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation</b>		<b>751 210</b>	<b>696 663</b>	<b>442 095</b>
<b><u>ACTIVITE D'INVESTISSEMENT</u></b>				
Intérêts et dividendes encaissés sur portefeuille d'investissement		100 190	112 951	297 362
Acquisitions /cessions sur portefeuille d'investissement		(408 233)	(104 704)	(379 781)
Acquisitions / cessions d'immobilisations		(51 062)	(59 275)	(117 660)
<b>Flux de trésorerie net liés aux activités d'investissement</b>		<b>(359 105)</b>	<b>(51 028)</b>	<b>(200 079)</b>
<b><u>ACTIVITE DE FINANCEMENT</u></b>				
Emission / Remboursement d'emprunts		(50 384)	(62 953)	14 134
Augmentation / diminution ressources spéciales		(3 095)	1 419	1 881
Dividendes versés		(214 200)	(207 060)	(207 060)
<b>Flux de trésorerie net liés aux activités de financement</b>		<b>(267 679)</b>	<b>(268 594)</b>	<b>(191 045)</b>
Incidence des variations des taux de change sur les liquidités et équivalents de liquidités	IX-1	(4 356)	(55 935)	(66 982)
<b>Variation nette des liquidités et équivalents de liquidités au cours de la période</b>		<b>120 070</b>	<b>321 106</b>	<b>(16 011)</b>
Liquidités et équivalents de liquidités en début d'exercice		2 643 214	2 659 225	2 659 225
<b>Liquidités et équivalents de liquidités en fin de la période</b>	IX-2	<b>2 763 284</b>	<b>2 980 331</b>	<b>2 643 214</b>

## **NOTES AUX ETATS FINANCIERS INTERMEDIAIRES ARRETEES AU 30 JUIN 2024**

### **Note I – Respect des Normes Comptables Tunisiennes**

Les états financiers de la Banque Internationale Arabe de Tunisie sont établis conformément aux dispositions prévues par la loi n°96-112 du 30 décembre 1996 relative au système comptable des entreprises et aux dispositions prévues par l'arrêté du Ministre des Finances du 25-03-1999 portant approbation des normes comptables sectorielles relatives aux opérations spécifiques aux établissements bancaires.

Les états financiers sont établis selon le modèle défini par la norme comptable n°21 relative à la présentation des états financiers des établissements bancaires.

### **Note II – Bases de mesure et principes comptables pertinents appliqués et présentation des états financiers**

Les états financiers sont arrêtés au 30-06-2024 en appliquant les principes et conventions comptables prévues par le décret n°96-2459 du 30-12-1996 portant approbation du cadre conceptuel de la comptabilité et des principes comptables prévus par les normes comptables sectorielles des établissements bancaires. Parmi ces principes, nous décrivons ci-après les règles qui ont été appliquées pour la prise en compte des produits et des charges, les règles d'évaluation des créances et des titres et les règles de conversion des opérations en devises.

Les mêmes principes et méthodes comptables ont été utilisés dans les états financiers intermédiaires au 30 juin 2024 par rapport aux plus récents états financiers annuels arrêtés au 31 décembre 2023.

#### **II-1. Les règles de prise en compte des produits**

Les intérêts, les produits assimilés et les commissions sont pris en compte dans le résultat du 30 juin 2024 pour leurs montants se rapportant à la période allant du 1<sup>er</sup> janvier au 30 juin 2024. Ainsi, les produits qui ont été encaissés et qui concernent des périodes postérieures au 30 juin 2024 ne sont pas pris en considération dans le résultat du 1<sup>er</sup> semestre 2024 et ce, conformément aux dispositions prévues par les normes comptables. Les produits courus et non échus au 30-06-2024 sont en revanche inclus dans le résultat.

En application des dispositions prévues aussi bien par la norme comptable sectorielle n°24 que par la circulaire n°91-24 du 17 décembre 1991 de la Banque Centrale de Tunisie, les intérêts et produits assimilés exigibles au 30 juin 2024 et non encaissés ou dont l'encaissement est douteux ne sont pas pris en considération dans le résultat et figurent au bilan sous forme d'agios réservés.

Les intérêts et produits assimilés constatés en agios réservés au cours des exercices antérieurs et qui sont encaissés en 2024 sont en revanche inclus dans le résultat du 30 juin 2024.

#### **II-2. Les règles de prise en compte des charges**

Les charges d'intérêts, les commissions encourues, les frais de personnel et les autres charges sont pris en compte en diminution du résultat du 30 juin 2024 pour leurs montants se rapportant à la période allant du 1<sup>er</sup> janvier au 30 juin 2024. Ainsi, les charges qui ont été décaissées et qui concernent des périodes postérieures au 30 juin 2024 sont constatées dans le bilan sous forme de comptes de régularisation.

Les charges qui se rapportent à la période concernée par cette situation et qui n'ont pas été décaissées jusqu'au 30 juin 2024 sont diminuées du résultat.

## **II-3. Les règles d'évaluation des créances**

### **II-3-1. Provisions Individuelles**

La classification et l'évaluation des engagements et la détermination des provisions y afférentes sont effectuées conformément à la circulaire de la Banque Centrale de Tunisie n° 91-24 du 17 décembre 1991 telle que modifiée et complétée par les textes subséquents. Les classes de risque sont définies comme suit :

- Classe 0 – Actifs courants
- Classe 1 – Actifs nécessitant un suivi particulier
- Classe 2 – Actifs incertains
- Classe 3 – Actifs préoccupants
- Classe 4 – Actifs compromis

Les taux de provisions par classe de risque appliqués au risque net non couvert sont les suivants :

- Classe 2 – Actifs incertains : 20%
- Classe 3 – Actifs préoccupants : 50%
- Classe 4 – Actifs compromis : 100%

### **II-3-2. Provisions Additionnelles**

En application de la circulaire aux banques n°91-24, la Banque a procédé à la constitution de provisions additionnelles sur les actifs ayant une ancienneté dans la classe 4 supérieure ou égale à 3 ans pour la couverture du risque net et ce conformément aux quotités minimales suivantes :

- 40% pour les actifs ayant une ancienneté dans la classe 4 de 3 à 5 ans ;
- 70% pour les actifs ayant une ancienneté dans la classe 4 de 6 à 7 ans ;
- 100% pour les actifs ayant une ancienneté dans la classe 4 supérieure ou égale à 8 ans ;

On entend par risque net, la valeur de l'actif après déduction des :

- Agios réservés ;
- Garanties reçues de l'Etat, des organismes d'assurance et des établissements de crédit ;
- Garanties sous forme de dépôts ou d'actifs financiers susceptibles d'être liquidés sans que leur valeur soit affectée ; et
- Provisions constituées conformément aux dispositions de l'article 10 de la circulaire aux établissements de crédit n°91-24.

### **II-3-3. Provisions Collectives**

En application des dispositions de la circulaire de la BCT n° 91-24 telle que modifiée et complétée par les textes subséquents, la banque a constitué par prélèvement sur les résultats des provisions à caractère général dites « provisions collectives » pour couvrir les risques latents sur les engagements courants et les engagements nécessitant un suivi particulier au sens de ladite circulaire de la BCT n°91-24.

La méthodologie de calcul desdites provisions a été modifiée par la circulaire de la BCT n° 2024-01 du 17 janvier 2024.

Par ailleurs, et dans le cadre de la poursuite du renforcement de la couverture des risques latents et se préparer aux exigences des standards bâlois, la Banque a procédé à des ajustements des paramètres relatif au calcul de la provision collective (facteur d'ajustement et taux de provisionnement).

Les provisions collectives complémentaires ont été calculés en ajustant les taux de migration moyen et les taux de provisionnement comme suit :

i. TMgi : Le taux de migration moyen tel que majoré par la BCT a été ajustée en le majorant d'un pourcentage  $\Delta$  spécifique à la BIAT proportionnel à la part de la classe 1 dans les créances courantes (0+1) : plus la part est importante plus le Delta est important.

ii. TPgi : Les taux de provisionnement standards tel que préconisés par la BCT ont été majorés pour converger avec les normes bâloises : 40% pour les crédits aux promoteurs immobiliers, 45% pour les crédits à la consommation, 35% pour les crédits à l'habitat.

Ainsi, le stock de provisions collectives constituées par la banque s'élève à 383,9 mDT au 30 juin 2024.

## **II-4. Les règles d'évaluation des titres**

### ***II-4-1. Portefeuille titres commercial et revenus y afférents***

Ce portefeuille comprend les titres acquis avec l'intention de les céder à court terme. Il est composé des titres de transaction et des titres de placement :

- Les titres de transaction se distinguent par leur courte durée de détention et leur liquidité. Sont classés parmi les titres de transaction, les titres dont la durée de détention des titres est limitée à trois mois. A chaque arrêté comptable, les titres de transaction sont évalués à la valeur de marché. La valeur de marché correspond au cours en bourse moyen pondéré à la date d'arrêté ou à la date antérieure la plus récente. Les variations de cours consécutives à leur évaluation à la valeur de marché sont portées en résultat. Les revenus afférents aux titres de transaction sont portés en résultat à la réalisation.

Par ailleurs, les bons de trésors et assimilés sont évalués à la valeur de marché selon la courbe des taux des émissions souveraines publiée à la date d'arrêté de ces états financiers intermédiaires.

- Les titres de placement, sont les titres acquis avec l'intention de les détenir à court terme durant une période supérieure à trois mois.

A chaque arrêté comptable, les titres de placement doivent faire l'objet d'une évaluation à la valeur de marché pour les titres cotés et à la juste valeur pour les titres non cotés, en vue d'estimer s'il convient de constituer des provisions pour dépréciation.

La valeur de marché correspond au cours en bourse moyen pondéré à la date d'arrêté ou à la date antérieure la plus récente. La juste valeur est la valeur probable de négociation et est déterminée en retenant un ou plusieurs critères objectifs comme le prix stipulé lors de transactions récentes, la valeur mathématique, le rendement, l'importance des bénéfices, l'activité, l'ampleur ou la notoriété de la société. Les titres sont valorisés pour chaque type de titres séparément. Les plus-values latentes mises en évidence sur certains titres ne peuvent pas compenser des pertes latentes sur d'autres.

Les moins-values latentes ressortant de la différence entre la valeur comptable et la valeur de marché ou la juste valeur des titres donnent lieu à la constitution de provisions pour dépréciation. Les plus-values latentes ne sont pas constatées.

### ***II-4-2. Portefeuille titres d'investissement et revenus y afférents***

Le portefeuille-titres d'investissement comprend les titres acquis avec l'intention de les conserver jusqu'à l'échéance, ainsi que ceux dont la possession durable est estimée utile à l'activité de la Banque. Ce portefeuille comprend notamment :

- Les Bons de trésor d'investissements ;
- Les titres de participation, les parts dans les entreprises associées et les parts dans les entreprises liées ;
- Les fonds gérés placés chez les SICAR.

Les titres d'investissements sont comptabilisés au prix d'acquisition, tous frais et charges exclus à l'exception des honoraires d'étude et de conseil relatifs à l'acquisition. L'entrée et la cession des titres sont constatées à la date du transfert de leur propriété, soit la date d'enregistrement de la transaction à la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis. Les dividendes encaissés, les plus-values de cession réalisées, les revenus sur fonds gérés sont présentés dans le poste « Revenus du portefeuille d'investissement » au niveau de l'état de résultat. Les dividendes non encore encaissés, mais ayant fait l'objet d'une décision de distribution, sont également constatés dans le poste « Revenus du portefeuille d'investissement ».

A chaque arrêté comptable, il est procédé à la comparaison du coût d'acquisition des titres d'investissement à la valeur de marché pour les titres cotés et à la juste valeur pour les titres non cotés.

La valeur de marché correspond au cours en bourse moyen pondéré à la date d'arrêté ou à la date antérieure la plus récente.

La juste valeur est la valeur probable de négociation et est déterminée en retenant un ou plusieurs critères objectifs comme le prix stipulé lors de transactions récentes, la valeur mathématique, le rendement, l'importance des bénéfices, l'activité, l'ampleur ou la notoriété de la société.

Les plus-values latentes sur titres d'investissement ne sont pas comptabilisées.

Les moins-values latentes ressortant de la différence entre la valeur comptable et la valeur de marché ou la juste valeur des titres, ne sont provisionnées que dans les cas suivants :

- il existe, en raison de circonstances nouvelles, une forte probabilité que l'établissement ne conserve pas ces titres jusqu'à l'échéance ;
- il existe des risques de défaillance de l'émetteur des titres.

Par ailleurs, les bons de trésors et assimilés sont évalués au coût amorti compte tenu de l'étalement, à partir de la date d'acquisition, de toute décote et/ou surcote sur la maturité résiduelle des titres. Les plus-values latentes sur ces bons de trésor ne sont pas comptabilisées.

## **II-5. Les règles de conversion des opérations en devises**

Conformément aux dispositions prévues par les normes comptables sectorielles des établissements bancaires, les états financiers sont arrêtés en tenant compte des créances et des dettes en devises et de la position de change en devises qui sont converties sur la base du dernier cours de change moyen de la BCT du mois de juin 2024. Les gains et pertes de change résultant de cette conversion sont pris en compte dans le résultat arrêté au 30 juin 2024.

## **II-6. Présentation des états financiers**

Les états financiers arrêtés et publiés par la BIAT au titre du premier semestre 2024, comportent aussi bien les données relatives à l'année 2023 que celles relatives au premier semestre 2023.

## II-7. Retraitements des rubriques des états financiers

Dans le but d'assurer une meilleure présentation des états financiers intermédiaires arrêtés au 30 juin 2023, des retraitements au niveau de certaines rubriques de ces états ont été effectués.

Suite à ces retraitements, les données des états financiers intermédiaires arrêtés au 30 juin 2023 ont été retraitées pour les besoins de la comparabilité comme suit :

(Montants exprimés en milliers de DT)

<i>Rubriques des états financiers intermédiaires</i>	Soldes publiés au 30/06/2023	Soldes retraités au 30/06/2023	Montant du retraitement au 30/06/2023
<b><i>Rubriques du BILAN</i></b>			
Autres actifs	508 342	508 406	64
<b>Total des actifs</b>	<b>21 545 960</b>	<b>21 546 024</b>	<b>64</b>
Autres passifs	634 449	638 031	3 582
<b>Total des passifs</b>	<b>19 572 627</b>	<b>19 576 209</b>	<b>3 582</b>
Résultat de la période	222 891	219 373	(3 518)
<b>Total des capitaux propres</b>	<b>1 973 333</b>	<b>1 969 815</b>	<b>(3 518)</b>
<b>Total des capitaux propres et passifs</b>	<b>21 545 960</b>	<b>21 546 024</b>	<b>64</b>
<b><i>Rubriques de l'état de résultat</i></b>			
Frais de personnel	(145 344)	(150 973)	(5 629)
Charges générales d'exploitation	(102 931)	(103 069)	(138)
<b>Résultat d'exploitation</b>	<b>355 685</b>	<b>349 918</b>	<b>(5 767)</b>
Impôt sur les bénéfices	(132 794)	(130 545)	2 249
<b>Résultat des activités ordinaires</b>	<b>222 891</b>	<b>219 373</b>	<b>(3 518)</b>
Résultat net de la période	222 891	219 373	(3 518)
<b>Résultat net de la période après modifications comptables</b>	<b>222 891</b>	<b>219 373</b>	<b>(3 518)</b>

### Note III – Actif du bilan

(Les chiffres sont exprimés en mD : milliers de Dinars Tunisiens)

L'actif du bilan est composé des rubriques suivantes :

- AC1 : Caisse et avoirs auprès de la Banque Centrale, Centre de chèques postaux et Trésorerie Générale de Tunisie ;
- AC2 : Créances sur les établissements bancaires et financiers ;
- AC3 : Créances sur la clientèle ;
- AC4 : Portefeuille titres commercial ;
- AC5 : Portefeuille titres d'investissement ;
- AC6 : Valeurs immobilisées ;
- AC7 : Autres actifs.

#### III-1. Caisse et avoirs auprès de la BCT, CCP et TGT

	30/06/2024	30/06/2023	31/12/2023
Encaisses	178 376	285 837	189 609
Avoirs chez la BCT	564 167	207 633	141 122
Avoirs chez la CCP	88	88	88
<b>Total Caisse et avoirs auprès de la BCT, CCP et TGT</b>	<b>742 631</b>	<b>493 558</b>	<b>330 819</b>

#### III-2. Créances sur les établissements bancaires et financiers

		30/06/2024	30/06/2023	31/12/2023
Créances sur les établissements bancaires	(A)	3 464 069	3 490 026	4 255 916
Créances sur les établissements financiers	(B)	373 569	305 773	417 722
<b>Total Créances sur les établissements bancaires et financiers</b>		<b>3 837 638</b>	<b>3 795 799</b>	<b>4 673 638</b>

(A) Les créances sur les établissements bancaires se détaillent comme suit :

	30/06/2024	30/06/2023	31/12/2023
Comptes de prêts à la BCT	2 750 984	2 906 042	3 384 323
Comptes de prêts du marché interbancaire	581 457	500 187	772 720
Créances rattachées sur prêts	42 652	12 286	21 060
Comptes correspondants NOSTRI	68 970	38 332	58 539
Comptes correspondants LORI	945	44	275
Créances rattachées sur comptes correspondants	135	100	129
Valeurs non imputées	18 926	33 035	18 870
<b>Total</b>	<b>3 464 069</b>	<b>3 490 026</b>	<b>4 255 916</b>

(B) Les créances sur les établissements financiers se détaillent comme suit :

	30/06/2024	30/06/2023	31/12/2023
Crédits accordés aux sociétés de leasing	360 023	266 347	351 760
Crédits accordés aux autres établissements financiers	501	29 502	59 888
Créances et dettes rattachées	13 045	9 924	6 074
<b>Total</b>	<b>373 569</b>	<b>305 773</b>	<b>417 722</b>

### III-3. Créances sur la clientèle

Les créances sur la clientèle sont composées des comptes débiteurs courants et classés, des autres concours courants et classés et des crédits sur ressources spéciales courants et classés.

Les créances douteuses brutes (classées) ainsi que les provisions requises couvrant les actifs classés sont déterminées conformément aux dispositions prévues aussi bien par la circulaire n°91-24 du 17 décembre 1991 de la Banque Centrale de Tunisie relative aux règles prudentielles que par les normes comptables applicables aux Etablissements Bancaires.

		30/06/2024	30/06/2023	31/12/2023
Comptes débiteurs de la clientèle	(1)	1 434 458	1 221 233	1 160 190
Autres concours à la clientèle	(2)	11 918 467	11 760 189	12 362 811
Crédits sur ressources spéciales	(3)	82 752	84 473	84 499
<b>Total Brut</b>		<b>13 435 677</b>	<b>13 065 895</b>	<b>13 607 500</b>
Provisions sur crédits à la clientèle		(586 360)	(485 965)	(571 232)
Agios réservés		(231 687)	(209 684)	(209 989)
Provisions collectives		(383 901)	(375 527)	(383 901)
<b>Total Net</b>		<b>12 233 729</b>	<b>11 994 719</b>	<b>12 442 378</b>

#### (1) Comptes débiteurs de la clientèle

		30/06/2024	30/06/2023	31/12/2023
Comptes débiteurs courants		1 298 890	1 093 321	1 038 501
Comptes débiteurs douteux		129 962	112 634	113 230
Avances sur dépôts à terme		5 363	14 918	8 240
Créances rattachées sur comptes de la clientèle		243	360	219
<b>Total</b>		<b>1 434 458</b>	<b>1 221 233</b>	<b>1 160 190</b>

#### (2) Autres concours à la clientèle

		30/06/2024	30/06/2023	31/12/2023
Autres concours courants	(a)	10 925 412	10 895 747	11 436 639
Autres concours douteux		993 055	864 442	926 172
<b>Total</b>		<b>11 918 467</b>	<b>11 760 189</b>	<b>12 362 811</b>

(a) Les autres concours courants sont répartis comme suit :

		30/06/2024	30/06/2023	31/12/2023
Crédits commerciaux et industriels		6 739 938	6 889 964	7 179 223
Crédits immobiliers, promoteurs		107 084	75 400	98 635
Crédits immobiliers, acquéreurs		3 428 919	3 245 006	3 390 173
Crédits agricoles		570 301	571 469	686 744
Compte courant associés		3 650	2 900	2 900
<b>Portefeuille escompte</b>		<b>10 849 892</b>	<b>10 784 739</b>	<b>11 357 675</b>
Valeurs non imputées		73	110	960
Créances rattachées sur autres concours courants		112 227	149 777	124 740
Créances rattachées sur compte courant associés		609	587	600
Intérêts perçus d'avance (en moins)		(37 389)	(39 466)	(47 336)
<b>Total autres concours courants</b>		<b>10 925 412</b>	<b>10 895 747</b>	<b>11 436 639</b>

### (3) Crédits sur ressources spéciales

	30/06/2024	30/06/2023	31/12/2023
Crédits sur ressources spéciales courants	57 913	61 263	60 871
Créances rattachées sur crédits sur ressources spéciales	790	695	703
Crédits sur ressources spéciales douteux	24 049	22 515	22 925
<b>Total</b>	<b>82 752</b>	<b>84 473</b>	<b>84 499</b>

Compte tenu de ce qui précède, les créances sur la clientèle sont récapitulées ainsi :

#### (i) Créances courantes

	30/06/2024	30/06/2023	31/12/2023
Créances courantes hors engagements par signature	12 212 058	11 954 241	12 465 287
Valeurs non imputées	73	110	960
Créances rattachées	113 869	151 419	126 262
Intérêts perçus d'avance (en moins)	(37 389)	(39 466)	(47 336)
<b>Total</b>	<b>12 288 611</b>	<b>12 066 304</b>	<b>12 545 173</b>
Engagements par signature courants	2 757 407	2 781 649	2 807 743
<b>Total</b>	<b>15 046 018</b>	<b>14 847 953</b>	<b>15 352 916</b>

#### (ii) Créances douteuses brutes

	30/06/2024	30/06/2023	31/12/2023
Créances douteuses hors engagements par signature	1 147 066	999 591	1 062 327
Engagements par signature douteux	46 258	41 475	57 407
<b>Total</b>	<b>1 193 324</b>	<b>1 041 066</b>	<b>1 119 734</b>

Les provisions et agios réservés couvrant les créances classées du bilan qui ont été constituées pour un montant de 806 754 mD ont été imputées sur le montant des créances classées sus mentionnées.

Les provisions constituées pour la couverture des engagements hors bilan figurent au passif du bilan pour un montant de 26 599 mD.

Ainsi, les provisions et agios réservés qui ont été constitués pour la couverture des créances classées sur la clientèle totalisent 833 353 mD ventilés comme suit :

	30/06/2024	30/06/2023	31/12/2023
Agios réservés sur créances classées	221 470	198 438	199 515
Provisions pour créances classées du Bilan	585 284	484 289	570 156
Provisions sur engagements hors bilan	26 599	17 085	32 909
<b>Total</b>	<b>833 353</b>	<b>699 812</b>	<b>802 580</b>

Les provisions et agios réservés qui ont été constitués pour la couverture des engagements non classés sur la clientèle totalisent 395 194 mD ventilés comme suit :

	30/06/2024	30/06/2023	31/12/2023
Agios réservés sur créances non classées	10 217	11 246	10 474
Provision collective	383 901	375 527	383 901
Autres provisions	1 076	1 676	1 076
<b>Total</b>	<b>395 194</b>	<b>388 449</b>	<b>395 451</b>

Il y a lieu de noter, que, dans le cadre de l'analyse et de l'appréciation des créances sur la clientèle, les provisions requises au titre des créances classées ont été déterminées compte tenu uniquement des garanties déductibles au sens de la circulaire BCT n°91-24. Ainsi, ont été exclues de ce calcul les garanties non déductibles telles que les nantissements sur les fonds de commerce, les hypothèques sur les réquisitions d'immatriculation, les hypothèques maritimes, les hypothèques sur les actes sous seing privés, les nantissements sur les matériels fixes, les nantissements de marchés, les nantissements sur le matériel roulant, les nantissements marchandises, les cautions personnelles et solidaires des personnes physiques et morales, les avals des personnes physiques et morales, les assurances vie, les domiciliations de salaires, des loyers et de marchés.

### III-4. Portefeuille titres commercial

		30/06/2024	30/06/2023	31/12/2023
Titres de transaction	(1)	21 744	26 090	21 333
Titres de placement	(2)	4 304	4 304	4 304
<b>Total Portefeuille-titres commercial</b>		<b>26 048</b>	<b>30 394</b>	<b>25 637</b>

#### (1) Titres de transaction

Désignation		30/06/2024	30/06/2023	31/12/2023
Bons de trésor assimilables		21 359	25 613	20 402
Créances et dettes rattachées		385	477	931
<b>Total</b>		<b>21 744</b>	<b>26 090</b>	<b>21 333</b>

#### (2) Titres de placement

Les titres de placement sont constitués de titres SICAV et d'actions cotées respectivement pour 2 303 mD et 2 001 mD.

Pour le premier semestre 2024, il n'y a pas de transferts entre les catégories de titres de transaction vers les titres de placement.

### III-5. Portefeuille titres d'investissement

		30/06/2024	30/06/2023	31/12/2023
Encours brut des titres d'investissement		5 032 958	4 370 878	4 632 028
Créances rattachées sur titres d'investissements		169 468	139 067	93 221
Provisions et agios réservés pour dépréciation du portefeuille d'investissement		(82 698)	(78 334)	(75 779)
<b>Total Portefeuille d'investissement</b>		<b>5 119 728</b>	<b>4 431 611</b>	<b>4 649 470</b>

Les mouvements intervenus sur le portefeuille titres d'investissements durant le premier semestre 2024 sont détaillés comme suit :

	Titres d'investissements	Titres de participation	Parts dans les entreprises liées	Parts dans les entreprises associées	Fonds gérés	Titres en portage	Total
<b>Encours brut au 31/12/2023 hors créances rattachées</b>	<b>3 109 657</b>	<b>114 907</b>	<b>407 452</b>	<b>24 200</b>	<b>974 612</b>	<b>1 200</b>	<b>4 632 028</b>
Remboursement des Bons de Trésor	(268 721)						(268 721)
Acquisitions/Libérations effectuées au cours du 1er semestre 2024	690 555	16	-	-	-	-	690 571
Cessions, liquidations pertes ou remboursements effectuées au cours du 1er semestre 2024	(7 600)	-	-	-	(13 320)	-	(20 920)
<b>Encours brut au 30/06/2024 hors créances rattachées</b>	<b>3 523 891</b>	<b>114 923</b>	<b>407 452</b>	<b>24 200</b>	<b>961 292</b>	<b>1 200</b>	<b>5 032 958</b>
Créances rattachées sur Bons de Trésor	72 262	-	-	-	-	-	72 262
Créances rattachées sur portefeuille d'investissements autres que les BTA	64 592	7 761	15 981	-	7 067	1 805	97 206
Provisions et agios réservés pour dépréciation du portefeuille d'investissement	-	(17 266)	(30 440)	-	(32 662)	(2 330)	(82 698)
<b>Total portefeuille d'investissements au 30/06/2024</b>	<b>3 660 745</b>	<b>105 418</b>	<b>392 993</b>	<b>24 200</b>	<b>935 697</b>	<b>675</b>	<b>5 119 728</b>

### III-6. Valeurs immobilisées

Les valeurs immobilisées sont comptabilisées pour leur valeur d'acquisition en hors taxes majorée de la TVA non récupérable à l'exception du matériel de transport qui figure au bilan pour son coût d'achat en toutes taxes comprises.

Les amortissements des valeurs immobilisées sont pratiqués selon la méthode d'amortissement linéaire et calculés selon les taux d'amortissement reconnus par la réglementation fiscale en vigueur à l'exception du fonds de commerce.

Les dotations aux amortissements sont déterminées et enregistrées sur la base de la valeur comptable des immobilisations nette de la valeur récupérable et en fonction de la date d'acquisition de chaque élément d'immobilisation.

Les taux d'amortissement qui sont appliqués sont les suivants :

Immobilisation	Durée de vie	Taux d'amortissement
<b>Immobilisations incorporelles</b>		
Logiciels	3 ans	33,33%
Licences	3 ans	33,33%
Fonds de commerce	20 ans	5%
<b>Immobilisations corporelles</b>		
Bâtiments	20 et 40 ans	5% et 2,5%
Installations générales, agencements et aménagement des bâtiments	10 ans	10%
Equipements de bureaux	10 ans	10%
Matériel de transport	5 ans	20%
Matériel informatique	6,67 ans	15%
Immobilisations à statut juridique particulier	10 ans	10%

Les actifs immobilisés nets de leurs amortissements ont enregistré une augmentation de 64 208 mD en passant de 291 537 mD au 30 juin 2023 à 355 745 mD au 30 juin 2024.

	30/06/2024	30/06/2023	31/12/2023	Variation
Immobilisations incorporelles	93 023	90 339	91 503	2 684
Amortissement des immobilisations incorporelles	(85 972)	(81 911)	(83 902)	(4 061)
Immobilisations corporelles	525 983	485 977	504 128	40 006
Amortissements des immobilisations corporelles	(279 747)	(266 940)	(269 129)	(12 807)
Immobilisations en cours et avances	102 458	64 072	95 603	38 386
<b>Total Valeurs immobilisées</b>	<b>355 745</b>	<b>291 537</b>	<b>338 203</b>	<b>64 208</b>

Les mouvements intervenus durant le premier semestre 2024 sur les postes d'actifs immobilisés se détaillent comme suit :

	31/12/2023	Acquisitions du 1er semestre 2024	Cessions ou mise en rebus du 1er semestre 2024	Reclassements du 1er semestre 2024	30/06/2024
Licence	37 288	22	-	1 051	38 361
Logiciels informatiques	49 373	-	(1)	448	49 820
Fonds de commerce et droit au bail	4 842	-	-	-	4 842
<b>Total Immobilisations incorporelles</b>	<b>91 503</b>	<b>22</b>	<b>(1)</b>	<b>1 499</b>	<b>93 023</b>
Terrains	92 338	-	-	-	92 338
Constructions	112 671	-	-	-	112 671
Agencement, aménagement des constructions	131 878	849	-	18 696	151 423
Immeubles en attente d'affectation	164	-	-	-	164
Immobilisations à statut juridique particulier	345	-	-	-	345
Mobilier de bureaux	22 993	-	-	165	23 158
Matériel informatique	66 298	332	-	493	67 123
Matériel de transport	2 472	281	-	-	2 753
Constructions non affectées aux activités professionnelles	8 983	-	-	-	8 983
Installations générales des constructions	8 491	-	-	204	8 695
Matériel d'exploitation bancaire	30 243	-	(38)	98	30 303
Agencement, aménagement du matériel d'exploitation bancaire	54	-	-	-	54
Equipements de bureaux	15 028	41	-	178	15 247
Agencement des équipements de bureaux	1 852	-	-	-	1 852
Agencement du mobilier de bureaux	10 318	13	-	543	10 874
<b>Total Immobilisations corporelles</b>	<b>504 128</b>	<b>1 516</b>	<b>(38)</b>	<b>20 377</b>	<b>525 983</b>
Travaux en cours	94 566	28 731	-	(21 876)	101 421
Avances sur immobilisations en cours	1 037	-	-	-	1 037
<b>Total Brut des valeurs immobilisées</b>	<b>691 234</b>	<b>30 269</b>	<b>(39)</b>	<b>-</b>	<b>721 464</b>

	Amort. Cumulé 31/12/2023	Dotation	Régularisation Cession et mise en rebus	Amort. Cumulé 30/06/2024	VCN au 30/06/2024
Licence	(34 094)	(972)	-	(35 066)	3 295
Logiciels informatiques	(46 171)	(1 034)	-	(47 205)	2 615
Fonds de commerce et droit au bail	(3 637)	(64)	-	(3 701)	1 141
<b>Total Immobilisations incorporelles</b>	<b>(83 902)</b>	<b>(2 070)</b>	<b>-</b>	<b>(85 972)</b>	<b>7 051</b>
Terrains	-	-	-	-	92 338
Constructions	(57 749)	(1 468)	-	(59 217)	53 454
Agencement, aménagement des constructions	(95 708)	(3 917)	-	(99 625)	51 798
Immeubles en attente d'affectation	-	-	-	-	164
Immobilisations à statut juridique particulier	(342)	-	-	(342)	3
Mobilier de bureaux	(16 449)	(747)	-	(17 196)	5 962
Matériel informatique	(47 302)	(2 335)	-	(49 637)	17 486
Matériel de transport	(1 636)	(162)	-	(1 798)	955
Constructions non affectées aux activités professionnelles	(129)	-	-	(129)	8 854
Installations générales des constructions	(7 239)	(85)	-	(7 324)	1 371
Matériel d'exploitation bancaire	(20 606)	(1 353)	-	(21 959)	8 344
Agencement, aménagement du matériel d'exploitation bancaire	(44)	(1)	-	(45)	9
Equipements de bureaux	(12 010)	(295)	-	(12 305)	2 942
Agencement des équipements de bureaux	(1 732)	(13)	-	(1 745)	107
Agencement du mobilier de bureaux	(8 024)	(242)	-	(8 266)	2 608
<b>Total Immobilisations corporelles</b>	<b>(268 970)</b>	<b>(10 618)</b>	<b>-</b>	<b>(279 588)</b>	<b>246 395</b>
Travaux en cours	-	-	-	-	101 421
Avances sur immobilisations en cours	-	-	-	-	1 037
Prov. Autres immobilisations corporelles	(159)	-	-	(159)	(159)
<b>Total Brut des valeurs immobilisées</b>	<b>(353 031)</b>	<b>(12 688)</b>	<b>-</b>	<b>(365 719)</b>	<b>355 745</b>

### III-7. Autres actifs

		30/06/2024	30/06/2023	31/12/2023
Comptes de régularisation (*)	(1)	99 595	120 897	100 694
Autres comptes d'actifs	(2)	426 173	387 509	383 687
<b>Total Autres actifs (*)</b>		<b>525 768</b>	<b>508 406</b>	<b>484 381</b>

(\*) Soldes au 30 juin 2023 retraités en proforma pour les besoins de comparabilité (voir note "II-7. Retraitement des rubriques des états financiers").

### (1) Les comptes de régularisation

Les comptes de régularisation sont passés entre juin 2023 et juin 2024 de 120 897 mD (solde retraité) à 99 595 mD, soit une diminution de 21 302 mD.

### (2) Les autres comptes d'actifs

	30/06/2024	30/06/2023	31/12/2023
Débiteurs divers	401 328	353 951	355 010
Comptes de stocks	5 223	8 743	6 150
Charges à répartir	2 727	3 501	3 379
Frais d'études	16 895	21 314	19 148
<b>Total Autres comptes d'actifs</b>	<b>426 173</b>	<b>387 509</b>	<b>383 687</b>

Ainsi, le total du bilan a enregistré entre juin 2023 et juin 2024, un accroissement de 1 295 263 mD ou 6,01%, en passant de 21 546 024 mD (solde retraité) à 22 841 287 mD.

### NOTE IV – Passif du bilan

(Les chiffres sont exprimés en mD : milliers de Dinars Tunisiens)

Le passif du bilan est composé des rubriques suivantes :

- PA1 : Banque Centrale, Centre de Chèques Postaux
- PA2 : Dépôts et avoirs des établissements bancaires et financiers
- PA3 : Dépôts et avoirs de la clientèle
- PA4 : Emprunts et ressources spéciales
- PA5 : Autres passifs

#### IV-1. BCT et CCP

	30/06/2024	30/06/2023	31/12/2023
Chèques BCT en attente de règlement	583	1 434	1 312
Comptes BCT en devises	194	32	2 639
<b>Total Banque Centrale et CCP</b>	<b>777</b>	<b>1 466</b>	<b>3 951</b>

#### IV-2. Dépôts et avoirs des établissements bancaires et financiers

	30/06/2024	30/06/2023	31/12/2023
Dépôts et avoirs des établissements bancaires (A)	236 160	511 155	481 075
Dépôts des établissements financiers	37 392	27 531	62 591
<b>Total Dépôts et avoirs des établissements bancaires et financiers</b>	<b>273 552</b>	<b>538 686</b>	<b>543 666</b>

(A) Les dépôts et avoirs des établissements bancaires se détaillent comme suit.

	30/06/2024	30/06/2023	31/12/2023
Emprunt en dinars auprès de la BCT	-	88 000	-
Emprunt en dinars auprès des banques	-	100 000	50 000
Dépôts des correspondants Banquiers	153 608	257 733	184 848
Autres sommes dues	82 552	65 254	245 631
Dettes rattachées	-	168	596
<b>Dépôts et avoirs des établissements bancaires</b>	<b>236 160</b>	<b>511 155</b>	<b>481 075</b>

#### IV-3. Dépôts et avoirs de la clientèle

	30/06/2024	30/06/2023	31/12/2023
Dépôts à vue	9 043 568	8 770 297	9 441 352
Dépôts d'épargne	4 812 989	4 273 564	4 701 593
Comptes à échéance	3 436 163	3 322 103	3 028 736
Bons à échéance	339 060	308 085	286 405
Certificats de dépôts marché monétaire	539 500	432 000	618 000
Dettes rattachées	124 808	114 953	102 069
Autres sommes dues	662 403	434 953	624 302
<b>Total Dépôts et avoirs de la clientèle</b>	<b>18 958 491</b>	<b>17 655 955</b>	<b>18 802 457</b>

#### IV-4. Emprunts et ressources spéciales

	30/06/2024	30/06/2023	31/12/2023
Emprunts et dettes pour ressources spéciales	34 434	33 817	35 535
Dettes rattachées sur ressources spéciales	534	504	508
Fonds publics	41 494	44 727	43 459
<b>Total fonds publics et des organismes extérieurs</b>	<b>76 462</b>	<b>79 048</b>	<b>79 502</b>
Emprunts subordonnés	729 202	634 636	753 188
Dettes rattachées aux emprunts	38 899	28 387	27 116
<b>Total Emprunts et ressources spéciales</b>	<b>844 563</b>	<b>742 071</b>	<b>859 806</b>

Ce poste est composé principalement de :

- \* De l'emprunt subordonné BIAT 2018 : Cet emprunt subordonné a été mis en place en 2018 pour un montant de 55 000 md.
- \* De l'emprunt subordonné BIAT 2019-1 : Cet emprunt subordonné a été mis en place en 2020 pour un montant de 45 000 md.

- \* De l'emprunt subordonné BIAT 2019-2 : Cet emprunt subordonné a été mis en place en 2020 pour un montant de 105 000 md.
- \* De l'emprunt subordonné BIAT 2020-1 : Cet emprunt subordonné a été mis en place en 2021 pour un montant de 113 475 md.
- \* De l'emprunt subordonné BIAT 2021-1 : Cet emprunt subordonné a été mis en place en 2021 pour un montant de 100 550 md.
- \* De l'emprunt subordonné BIAT 2022-1 : Cet emprunt subordonné a été mis en place en 2022 pour un montant de 200 000 md.
- \* De l'emprunt subordonné BIAT 2022-2 : Cet emprunt subordonné a été mis en place en 2022 pour un montant de 150 000 md.
- \* De l'emprunt subordonné BIAT 2023-1 : Cet emprunt subordonné a été mis en place en 2023 pour un montant de 150 000 md.
- \* Des ressources reçues des fonds publics et des organismes extérieurs en vue d'être utilisées par la Banque pour financer les crédits à la clientèle.

Ces fonds ont enregistré une diminution de 2 586 mD en passant de 79 048 mD en juin 2023 à 76 462 mD en juin 2024.

Cette variation provient des remboursements effectués au profit de ces mêmes fonds pour les montants échus, compensés par le déblocage de nouvelles ressources. Cette variation est détaillée comme suit :

	Solde au 30/06/2023	Solde au 30/06/2024
AFD	956	542
BIRD	617	559
CFD	1 087	771
ESPAGNOLE	3 675	3 911
FDCI	187	164
FONAPRA	3 796	3 564
FOPRODI	1 749	1 620
FOSDA FOSEP	99	99
PREMIER LOGEMENT	12 245	12 803
RESTRUC. FINANCIERE	9 455	8 529
RESTRUC. PARTICIPATIF	2 312	2 048
ITL	22 931	24 535
KFW	3 937	3 715
PROPARCO	7	8
DOTATION COVID 19	14 884	12 667
BAD	607	393
<i>Dettes rattachées</i>	504	534
<b>TOTAL</b>	<b>79 048</b>	<b>76 462</b>

## IV-5. Autres passifs

		30/06/2024	30/06/2023	31/12/2023
Provisions pour passifs et charges	(1)	171 680	145 492	168 889
Comptes d'attente et de régularisation (*)	(2)	324 843	325 463	276 826
Autres comptes (*)	(3)	179 382	167 076	206 811
<b>Total Autres passifs (*)</b>		<b>675 905</b>	<b>638 031</b>	<b>652 526</b>

(\*) Soldes au 30 juin 2023 retraités en proforma pour les besoins de comparabilité (voir note "II-7. Retraitements des rubriques des états financiers").

### (1) Provisions pour passifs et charges

		30/06/2024	30/06/2023	31/12/2023
Provisions pour risques et charges d'exploitation		145 081	128 407	135 980
Provisions sur engagements hors bilan		26 599	17 085	32 909
<b>Total Provisions pour passifs et charges</b>		<b>171 680</b>	<b>145 492</b>	<b>168 889</b>

### (2) Comptes d'attente et de régularisation

		30/06/2024	30/06/2023	31/12/2023
Autres produits constatés d'avance		10 106	9 450	9 304
Sièges et succursales		92	120	18
Charges à payer (*)		122 064	108 313	113 955
Comptes d'attente à régulariser		192 581	207 580	153 549
<b>Total Comptes d'attente et de régularisation (*)</b>		<b>324 843</b>	<b>325 463</b>	<b>276 826</b>

(\*) Soldes au 30 juin 2023 retraités en proforma pour les besoins de comparabilité (voir note "II-7. Retraitements des rubriques des états financiers").

### (3) Autres comptes

		30/06/2024	30/06/2023	31/12/2023
Etat, impôts et taxes (*)		135 947	114 212	156 768
Comptes de retenues		34 097	43 583	39 046
Autres créditeurs divers		9 338	9 281	10 997
<b>Total Autres comptes (*)</b>		<b>179 382</b>	<b>167 076</b>	<b>206 811</b>

(\*) Soldes au 30 juin 2023 retraités en proforma pour les besoins de comparabilité (voir note "II-7. Retraitements des rubriques des états financiers").

## NOTE V – Etat des capitaux propres

(Les chiffres sont exprimés en mD : milliers de Dinars Tunisiens)

Le total des capitaux propres est passé entre décembre 2023 et juin 2024 de 2 082 120 mD à 2 087 999 mD, enregistrant ainsi une augmentation de 5 879 mD.

Le tableau qui suit résume les variations des capitaux propres de la situation arrêtée à la date du 31 décembre 2023 à celle arrêtée à la date du 30 juin 2024.

	Capital Social	Réserve légale	Autres réservés	Fonds social	Autres capitaux propres	Résultats reportés	Résultat net de la période	Total
<b>Soldes au 31/12/2023</b>	<b>178 500</b>	<b>17 850</b>	<b>1 132 594</b>	<b>103 917</b>	<b>3</b>	<b>317 812</b>	<b>331 444</b>	<b>2 082 120</b>
Affectation du résultat	-	-	-	-	-	331 444	(331 444)	-
Dividendes distribués	-	-	-	-	-	(214 200)	-	(214 200)
Fonds social	-	-	-	336	-	-	-	336
Résultat net du 1er semestre 2024	-	-	-	-	-	-	219 743	219 743
<b>Soldes au 30/06/2024</b>	<b>178 500</b>	<b>17 850</b>	<b>1 132 594</b>	<b>104 253</b>	<b>3</b>	<b>435 056</b>	<b>219 743</b>	<b>2 087 999</b>

En application des dispositions de l'article 19 de la Loi n°2013-54 du 30 décembre 2013 portant Loi de finances pour la gestion de 2014, les fonds propres distribuables en franchise de retenue s'élèvent au 30 Juin 2024 à 47 097 md et se détaillent comme suit :

Réserves soumis à un régime fiscal particulier non disponibles : 45 871 mD

Réserves soumis à un régime fiscal particulier disponibles : 1 226 mD

Ainsi, les fonds propres devenus disponibles en franchise de retenue s'élèvent au 30 juin 2024 à 1 226 md.

### Résultat par action

Le résultat par action au titre des périodes au 30/06/2024, au 30/06/2023 et au 31/12/2023 se présente comme suit :

<b>Chiffres en dinar tunisien</b>	<b>30/06/2024</b>	<b>30/06/2023</b>	<b>31/12/2023</b>
Résultat net de la période (*)	219 742 505	219 373 208	331 443 739
Nombre d'actions ordinaires en circulation début de la période	35 700 000	35 700 000	35 700 000
Nombre d'actions ordinaires en circulation fin de la période	35 700 000	35 700 000	35 700 000
Nombre d'actions ordinaires moyen pondéré	35 700 000	35 700 000	35 700 000
<b>Résultat de base par action en dinars (*)</b>	<b>6,155</b>	<b>6,145</b>	<b>9,284</b>

(\*) Soldes au 30 juin 2023 retraités en proforma pour les besoins de comparabilité (voir note "II-7. Retraitements des rubriques des états financiers").

## NOTE VI – Etat des engagements hors bilan

(Les chiffres sont exprimés en mD : milliers de Dinars Tunisiens)

1) Les garanties reçues figurant sur l'état des engagements hors bilan ne comportent pas les garanties non déductibles au sens de la circulaire n°91-24 du 17 décembre 1991 de la Banque centrale de Tunisie. En outre, ces garanties figurent en Hors bilan pour la valeur de la créance inscrite au bilan et se rapportant à ces garanties. Ainsi, le surplus des garanties par rapport à l'encours de chaque créance est exclu de cette situation.

2) Les opérations de change non dénouées à la date du 30 juin 2024 s'élèvent à 775.669 mD.

3) La valeur des titres à livrer résultant d'opérations de titres s'élève au 30 juin 2024 à 3.181mD.

### VI-1. Garanties reçues

	30/06/2024	30/06/2023
Garanties reçus de établissements financiers	547 134	525 170
Garanties reçus de l'Etat	23 146	24 062
Garanties reçus de la clientèle	4 546 912	4 385 898
<b>Total Garanties reçues</b>	<b>5 117 192</b>	<b>4 935 130</b>

## NOTE VII – Etat de résultat

(Les chiffres sont exprimés en mD : milliers de Dinars Tunisiens)

### VII-1. Les produits d'exploitation bancaire

Le total de ce poste est passé de 1 056 608 mD au 30 juin 2023 à 1 126 932 mD au 30 juin 2024, enregistrant une augmentation de 70 324 mD ou 6,66%.

Ces produits d'exploitation bancaire sont composés des postes suivants :

- Intérêts et revenus assimilés ;
- Commissions en produits ;
- Gains sur portefeuille titres commercial et opérations financières ;
- Revenus du portefeuille titres d'investissement.

#### VII-1-1. Les Intérêts et revenus assimilés

	30/06/2024	30/06/2023	31/12/2023
Intérêts sur comptes ordinaires banques	990	539	1 351
Intérêts sur comptes de prêts interbancaires	15 097	11 698	28 840
Intérêts sur crédits à la clientèle	548 629	527 478	1 078 949
Intérêts sur comptes débiteurs à la clientèle	72 284	68 481	143 062
Intérêts et produits assimilés sur engagements de garantie	16 968	15 384	31 918
Autres intérêts et revenus assimilés	79 127	54 527	128 596
<b>Total Intérêts et revenus assimilés</b>	<b>733 095</b>	<b>678 107</b>	<b>1 412 716</b>

### VII-1-2. Les commissions en produits

	30/06/2024	30/06/2023	31/12/2023
Commission sur opérations de change	1 249	1 483	3 191
Commission sur engagements de financement	28 663	23 438	49 396
Commission sur engagement de garantie	7 494	7 170	14 427
Commission sur prestations de services financiers	54 687	47 063	100 839
Commissions sur autres opérations bancaires	43 990	45 489	92 658
<b>Total Commissions (en produits)</b>	<b>136 083</b>	<b>124 643</b>	<b>260 511</b>

### VII-1-3. Gains sur portefeuille titres commercial et opérations financières

	30/06/2024	30/06/2023	31/12/2023
Revenus des titres de transaction (a)	1 184	1 034	2 274
Revenus sur titres de placement	94	75	208
Gains sur opérations de change et d'arbitrage (b)	80 337	95 010	184 984
<b>Total</b>	<b>81 615</b>	<b>96 119</b>	<b>187 466</b>

#### (a) Revenus des titres de transaction

	30/06/2024	30/06/2023	31/12/2023
Intérêts des titres de transactions	879	1 035	1 978
Plus ou moins-value de cession ou de remboursement	139	87	253
Plus ou moins-value de réévaluation des titres BTA	166	(88)	43
<b>Total Revenus des titres de transaction</b>	<b>1 184</b>	<b>1 034</b>	<b>2 274</b>

#### (b) Gain net sur opérations de change

Les gains nets sur les opérations de change qui sont composés principalement des gains et des pertes provenant des opérations de change manuel, du change des devises au comptant et à terme sont passés de 95 010 mD au 30/06/2023 à 80 337 mD au 30/06/2024 enregistrant une diminution de 14 673 mD.

### VII-1-4. Revenus du portefeuille d'investissement

	30/06/2024	30/06/2023	31/12/2023
Intérêts et revenus des titres d'investissement	152 135	126 932	259 254
Revenus des parts dans les entreprises liées	16 000	24 929	24 954
Revenus des titres participation	8 004	5 878	11 557
<b>Total Revenus du portefeuille d'investissement</b>	<b>176 139</b>	<b>157 739</b>	<b>295 765</b>

## VII-2. Les charges d'exploitation bancaire

Le total de ce poste est passé de 364 394 mD au 30 juin 2023 à 404 788 mD au 30 juin 2024, enregistrant une augmentation de 40 394 mD ou 11,09%.

Ces charges d'exploitation bancaire sont composées des postes suivants :

- Intérêts encourus et charges assimilées
- Commissions encourues.

### VII-2-1. Les Intérêts encourus et les charges assimilées

	30/06/2024	30/06/2023	31/12/2023
Intérêts sur comptes ordinaires banques	1 866	1 768	2 730
Intérêts sur comptes d'emprunts interbancaires	1 987	615	1 200
Intérêts sur dépôts de la clientèle	359 249	316 674	662 172
Intérêts sur emprunt obligataire et subordonné	38 181	33 432	73 628
Intérêts sur ressources spéciales	1 225	1 138	2 335
Autres intérêts et charges	12	8 326	10 976
<b>Total Intérêts encourus et charges assimilées</b>	<b>402 520</b>	<b>361 953</b>	<b>753 041</b>

### VII-2-2. Les Commissions encourues

	30/06/2024	30/06/2023	31/12/2023
Commissions sur opérations de trésorerie et opérations interbancaires	2 222	2 433	6 444
Commissions sur autres opérations	46	8	101
<b>Total Commissions encourues</b>	<b>2 268</b>	<b>2 441</b>	<b>6 545</b>

### VII-3. Dotations aux provisions et résultat des corrections de valeurs sur créances, Hors bilan et passif

Le solde de cette rubrique enregistre au 30 juin 2024 un montant de 25 127 mD ventilé comme suit :

	30/06/2024	30/06/2023	31/12/2023
Dotation aux provisions sur créances de la clientèle	(59 618)	(76 042)	(247 091)
Dotation aux provisions pour risques et charges	(12 811)	(3 675)	(12 899)
<b>Total des dotations</b>	<b>(72 429)</b>	<b>(79 717)</b>	<b>(259 990)</b>
Pertes sur créances	(7 299)	(7 111)	(59 996)
<b>Total des dotations et des pertes sur créances</b>	<b>(79 728)</b>	<b>(86 828)</b>	<b>(319 986)</b>
Reprise de provisions sur créances de la clientèle	50 800	21 564	83 150
Reprise de provisions pour pertes et charges	3 698	509	823
<b>Total des reprises</b>	<b>54 498</b>	<b>22 073</b>	<b>83 973</b>
Récupérations créances passées en perte	103	130	234
<b>Total des reprises et des récupérations sur créances</b>	<b>54 601</b>	<b>22 203</b>	<b>84 207</b>
<b>Solde</b>	<b>(25 127)</b>	<b>(64 625)</b>	<b>(235 779)</b>

#### VII-4. Dotations aux provisions et résultat des corrections de valeurs sur portefeuille d'investissement

Le volume de cette rubrique enregistre au 30 juin 2024 un solde en perte de 13 924 mD ventilé comme suit :

	30/06/2024	30/06/2023	31/12/2023
Dotation aux provisions sur titres de participation, portage et des fonds gérés	(6 756)	(2 053)	(6 308)
Dotation aux provisions sur les parts des entreprises liées et co-entreprises	-	-	(273)
<b>Total des dotations</b>	<b>(6 756)</b>	<b>(2 053)</b>	<b>(6 581)</b>
Charges et pertes sur titres	(7 302)	(5 931)	(19 860)
<b>Total des dotations et des pertes</b>	<b>(14 058)</b>	<b>(7 984)</b>	<b>(26 441)</b>
Reprise de provisions sur titres de participation, portage et fonds gérés	97	-	7 000
Reprise de provisions sur les parts des entreprises liées et co-entreprises	37	34	658
<b>Total des reprises</b>	<b>134</b>	<b>34</b>	<b>7 658</b>
<b>Total des reprises</b>	<b>134</b>	<b>34</b>	<b>7 658</b>
<b>Solde</b>	<b>(13 924)</b>	<b>(7 950)</b>	<b>(18 783)</b>

#### VII-5. Autres produits d'exploitation

Cette rubrique, qui est composée principalement des produits de location et des intérêts sur les crédits au personnel, est passée entre juin 2023 et juin 2024 de 6 173 mD à 6 302 mD, enregistrant ainsi une augmentation de 129 mD.

#### VII-6. Frais de personnel

Cette rubrique, qui est composée principalement de salaires, des charges sociales et des autres charges de personnel, est passée entre juin 2023 et juin 2024 de 150 973 mD (solde retraité) à 172 373 mD, enregistrant ainsi une augmentation de 21 400 mD.

#### VII-7. Charges générales d'exploitation

L'augmentation de 6 892 mD enregistrée entre juin 2023 et juin 2024 résulte d'une augmentation des frais d'exploitation non bancaires à concurrence de 319 mD et d'une augmentation des autres charges générales d'exploitation à hauteur de 6 573 mD.

	30/06/2024	30/06/2023	31/12/2023
Frais d'exploitation non bancaires	35 179	34 860	79 065
Autres charges générales d'exploitation (*)	74 782	68 209	140 688
<b>Total Charges générales d'exploitation (*)</b>	<b>109 961</b>	<b>103 069</b>	<b>219 753</b>

(\*) Soldes au 30 juin 2023 retraités en proforma pour les besoins de comparabilité (voir note "II-7. Retraitements des rubriques des états financiers").

## VII-8. Dotations aux amortissements et aux provisions sur immobilisations

Le solde de cette rubrique enregistre au 30 juin 2024 un montant de 21 614 mD ventilé comme suit :

	30/06/2024	30/06/2023	31/12/2023
Dotations aux amortissements des immobilisations incorporelles	2 070	2 309	4 373
Dotations aux amortissements des immobilisations corporelles	10 618	10 302	22 000
Dotations aux amortissements des charges reportées	8 926	9 241	21 304
<b>Total</b>	<b>21 614</b>	<b>21 852</b>	<b>47 677</b>

## VII-9. Impôt sur les bénéfices

Le solde de cette rubrique enregistre au 30 juin 2024 un montant de 164 566 mD contre 130 545 mD (solde retraité) au 30 juin 2023, soit une augmentation de 34 021 mD ou 26,06%. Le solde au 30/06/2024 englobe le montant de la contribution sociale de solidarité ainsi que la contribution conjoncturelle calculées conformément à la réglementation en vigueur.

## NOTE VIII – Portefeuille d'encaissement

La valeur des chèques, effets et autres valeurs assimilées détenus par la banque pour le compte de tiers, en attente d'encaissement s'élève au 30 juin 2024 à 1 031 975 mD. En application des dispositions prévues par la norme comptable sectorielle des établissements bancaires, ces valeurs ne figurent pas au Bilan.

## Note IX – Etat de flux de trésorerie

(Les chiffres sont exprimés en mD : milliers de Dinars Tunisiens)

### IX-1. Incidences des variations des taux de change sur les liquidités et équivalents de liquidités

L'évolution des cours de change des devises cotées par la BCT qui ont été utilisés pour la conversion en dinars de nos dépôts et avoirs en devises tels qu'ils figurent sur les états financiers arrêtés au 30 juin 2024 ont engendré une incidence sur les liquidités et équivalents de liquidités d'un montant de 4 356 mD.

Cette variation est imputable aux postes suivants :

Désignation	30/06/2024
Produits d'exploitation bancaire	98
Dépôts de la clientèle	(8 610)
Prêts et avances accordés à la clientèle	5 859
Ressources spéciales	31
Sommes versées au personnel et créiteurs divers	(34)
Autres flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation	(1 700)
<b>Variation nette</b>	<b>(4 356)</b>

## IX-2. Liquidités et équivalents de liquidités

Cette rubrique est composée principalement par les encaisses en dinars et en devises, les avoirs auprès de la Banque centrale et du centre des chèques postaux, les avoirs à vue nets auprès des établissements bancaires, les prêts et emprunts interbancaires effectués pour une période inférieure à trois mois et le portefeuille titres de transaction.

La trésorerie de la Banque est passée de 2 980 331 mD au 30 juin 2023 à 2 763 284 mD au 30 juin 2024, enregistrant une diminution de 217 047 mD. Elle se détaille comme suit :

	30/06/2024	30/06/2023	31/12/2023
<b>Liquidités en TND</b>			
Caisse dinars	169 918	212 755	168 027
Correspondants débiteurs et placements chez la BCT	19 953	45 342	41 442
Correspondants créditeurs	(583)	(1 434)	(1 312)
Equivalents de liquidités débiteurs	7 853	14 817	7 138
Autres sommes dues	(82 552)	(65 254)	(245 631)
<b>Total des liquidités en TND</b>	<b>114 589</b>	<b>206 226</b>	<b>(30 336)</b>
<b>Liquidités en devises</b>			
Caisse en devise	59 904	142 770	58 397
Correspondants débiteurs et placements chez la BCT	562 771	131 067	121 767
Correspondants créditeurs	(153 802)	(257 765)	(187 487)
<b>Total des liquidités en devises</b>	<b>468 873</b>	<b>16 072</b>	<b>(7 323)</b>
Placements en devises et en dinars	2 153 774	2 915 639	2 705 236
Titres de transactions	26 048	30 394	25 637
Emprunt dinars	-	(188 000)	(50 000)
<b>Liquidités et équivalents de liquidités</b>	<b>2 763 284</b>	<b>2 980 331</b>	<b>2 643 214</b>

# **RAPPORT D'EXAMEN LIMITÉ SUR LES ÉTATS FINANCIERS INTERMÉDIAIRES AU 30 JUIN 2024**

*Mesdames, Messieurs les actionnaires de la Banque Internationale Arabe de Tunisie - BIAT*

Nous avons effectué l'examen limité du bilan et de l'état des engagements hors bilan de la Banque Internationale Arabe de Tunisie arrêtés au 30 juin 2024 ainsi que de l'état de résultat et de l'état des flux de trésorerie pour la période de six mois se terminant à cette date, des notes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives. Ces états financiers intermédiaires font apparaître un total bilan de 22 841 287 mille dinars et un bénéfice net de la période s'élevant à 219 743 mille dinars.

La direction est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers intermédiaires conformément aux normes comptables tunisiennes. Notre responsabilité est d'exprimer une conclusion sur ces états financiers intermédiaires sur la base de notre examen limité.

## ***Etendue de l'examen limité***

Nous avons effectué notre examen limité selon les normes de la profession applicables en Tunisie et relatives aux missions d'examen limité d'informations financières intermédiaires.

Un examen limité d'informations financières intermédiaires consiste à obtenir les informations nécessaires, principalement auprès des personnes responsables des aspects comptables et financiers et à mettre en œuvre des procédures analytiques ainsi que toute autre procédure d'examen appropriée. Un examen de cette nature ne comprend pas tous les contrôles propres à un audit effectué selon les normes professionnelles applicables en Tunisie. Il ne permet donc pas d'obtenir l'assurance d'avoir identifié tous les points significatifs qui auraient pu l'être dans le cadre d'un audit et, de ce fait, nous n'exprimons pas une opinion d'audit.

## ***Conclusion***

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent à penser que les états financiers intermédiaires ci-joints ne donnent pas une image fidèle de la situation financière de la Banque Internationale Arabe de Tunisie au 30 juin 2024, ainsi que de sa performance financière et de ses flux de trésorerie pour la période de six mois se terminant à cette date, conformément aux normes comptables généralement admises en Tunisie.

Par ailleurs, dans un souci d'une meilleure comparabilité des chiffres et nonobstant les dispositions de la Norme Comptable Tunisienne NCT 11, la banque a opté pour une présentation de la colonne comparative arrêtée au 30 juin 2023 en intégrant des ajustements liés à des estimations comptables se rapportant aux charges du personnel. Ces retraitements, détaillés au niveau de la note II-7 des états financiers intitulée « Retraitements des rubriques des états financiers », ont impacté négativement le résultat net publié du premier semestre 2023 de 3 518 KDT.

**Tunis, le 29 août 2024**

**Les Commissaires aux Comptes**

**Les Commissaires aux Comptes Associés  
MTBF**

**Cabinet CMC**

**Mohamed Lassaad BORJI**

**Chérif BEN ZINA**

